



Le béret qui fume



Snupfen

Union
Syndicale
Solidaires

région **LORRAINE**

"Le béret qui fume", organe officiel du SNUPFEN Lorraine - Directeur de la publication : Gilles BILOT

Siège social : 88400 Gérardmer - Imprimerie spéciale ONF, Epinal

CPPAP : 0513S08001 - Trimestriel - Abonnement 16 euros - Prix au numéro 4 euros

Région LORRAINE

Principaux responsables syndicaux

Secrétaire Régional :

Denis LAGNEAUX, MF de Bénaveau, 183 bis rue du Général de Gaulle - 88000 CHANTRAINE
03.29.64.68.55

06.24.36.69.62

Secrétaire Régional Adjoint :

François LUKAS, MF Saint-Hubert - 57430 SARRALBE

03.87.97.94.97

Trésorier Régional :

Jean-Etienne BEGIN, MF de Wuisse - 57170 WUISSE

03.87.86.22.71

Chargés des personnels administratifs :

Christine DENIS : 03.83.17.74.36 Jean-Michel FREBILLOT : 03.29.94.00.53

Responsables par départements :

Meurthe et Moselle : Audrey ARNOULD, Corine SANTAGIULIANA

Meuse : Adrien OCHEM, MF de la Vaux Raguy n°8 55120 CLERMONT EN ARGONNE 03.29.88.43.07

Moselle: François LUKAS, MF Saint-Hubert - 57430 SARRALBE 03.87.97.94.97

Vosges : Jean Philippe HAEUSSLER, Chalet "Les Myrtilles" - 88000 EPINAL 03.29.35.04.90

CHS Régional : franck BERGER, Isabelle PIANON, Jean Philippe HAEUSSLER,
René SEGER, Corine SANTAGIULIANA, Gilles BILOT

Représentants lorrains aux instances nationales :

CTPCentral : Henri HAUSER

Représentant SNUPFEN à l'APAS Lorraine (président) :

Alain LARCHER, ONF La Colombière 4 rue A. Vitu 88020 EPINAL CEDEX

Le béret qui fume :

Rédaction : Gilles BILOT, 61 chemin des Epinettes - 88400 GERARDMER

03.29.63.32.16

Représentants dans les agences de Lorraine

Nancy-Nord :

Claude CARNAISSE
Audrey ARNOULD

totoss@tele2.fr
audrey.arnould@onf.fr

Sarrebouurg :

Thierry PFEIFFER
Raymond SCHARFF

thierry.pfeiffer@onf.fr
raymond.scharff@onf.fr

Nancy-Sud :

Odile FEVE
Dominique COLIN

odile.feve@onf.fr
dominique.colin@onf.fr

Neufchateau Epinal :

Jean-Philippe HAEUSSLER
Pascal MAIX
Patrick THIERY
Christophe DELISLE

jean.haeussler@onf.fr
pascal.maix@onf.fr
patrick.thiery@onf.fr
christophe.delisle@onf.fr

Bar-Le-Duc:

Isabelle PIANON

Verdun :

Adrien OCHEM
Stéphane KNAVIE

adrien.ochem@onf.fr
stephane.knavie@onf.fr

Remiremont Saint-Dié :

Vincent DUVAL
Gilles BILOT

vicent.duval@onf.fr
gilles.bilot@onf.fr

Metz :

Jean-Etienne BEGIN
François LUKAS

jean-etienne.begin@onf.fr
francois.lukas@onf.fr



EDITO

Sommaire

- 2 - Le syndicat d'un coup d'œil
- 3 - Edito
- 4 - chronique des agences
- 6 - la régie
- 7 - le rapport Puech
- 11 - témoignage
- 12 - XVème congrès
- 13 - CHST du 24 juin
- 14 - chronique
- 15 - Quiz RGPP
- 16 - on n'en veut pas...

Sites à consulter

snupfen.org
solidaires.org

Agenda

Cet été :
Tous les coups bas sont à attendre.

Mise au point

Le dernier numéro avait un ton assez méchant qui a déplu à beaucoup, certains s'en sont plaint auprès de nous. D'autres semblent même s'en être plaint auprès de la justice, je suis mis en cause dans une affaire de plainte pour diffamation.

Oui nous avons la dent dure. Mais nous l'avons contre des cadres pour ce qu'ils font. Ils se comportent mal envers les personnels et leurs représentants, ils donnent des coups, et nous savons tous qu'ils tapent fort et font très mal. Et ils se plaindraient que les gens frappés ripostent ?

Une année de luttés, comme l'ONF n'en a jamais connu. Et s'il faut bien reconnaître que l'issue du conflit est des plus incertaine, nous pouvons être fiers de ce que nous avons pu engager ensemble, solidairement. Nous avons dit que notre mouvement serait long et difficile. Alors oui, il l'est et ce n'est pas fini. Nous avons engrangé un capital sympathie (médias locaux, élus locaux de droite et de gauche) et la FNCOFOR s'est démarquée de la politique de l'ONF. Maintenant, il faut se battre pour réussir à ancrer la forêt comme un domaine qui doit échapper à la marchandisation, seul moyen de maintenir le service public auquel nous croyons. Si la directive européenne sur les services publics voit le jour, une porte peut s'entrouvrir, mais il faudra convaincre au-delà de nos frontières pour faire reconnaître la forêt comme un bien commun qui doit échapper aux appétits des financiers et marchands.

Bonnes vacances, mais restons vigilants et déterminés.

Denis Lagneaux



Nous vous souhaitons un bel été. Et laissez vos clefs, Max ferme derrière nous !

Si nos directeurs veulent des personnels serviles prêts à avaler n'importe quoi et à prendre les pires coups sans rien dire, qu'ils ne comptent pas sur le SNUPFEN-Solidaires pour baisser la tête et leur servir la soupe. Nous sommes là pour défendre les personnels forestiers, la forêt et le service public, et nous continuons à dénoncer ces directeurs qui jouent les exécuteurs des basses besognes, zélés et sans états d'âme au service d'une cause et une idéologie injustes.

Gilles BILOT, gérant du bérêt qui fume

Les pti'chefs

Certains responsables d'UT ont fait le choix de participer activement à la mise en place de la réforme, se faisant ils participent également activement au mépris de la direction, aux pressions et intimidations.

Pour preuve voici la phrase qui conclue l'entretien annuel d'un personnel mobilisé écrite par l'un de ces petits chefs de l'agence de Verdun :

« Doit accepter la fonction de RUT au sein de l'équipe de travail qu'est l'UT, et connaître les limites de l'action syndicale »

Nous sommes censés être dans un système de manager, à contrario d'un système hiérarchique militaire. Le manager sait que l'autorité s'acquiert par ses actes, et par ses qualités, de manager justement. Et celui-ci dit simplement : « je suis le chef, obéis! », belle preuve de management !

Carton Jaune

C'est le supérieur hiérarchique qui fixe les limites de l'action syndicale ? Un RUT pas content de ne pas avoir réussi à faire ses objectifs de martelage ? Ce n'est ni plus ni moins que de l'intimidation et même de la répression syndicale.

Carton Rouge

Ces personnes ont visiblement quitté la communauté de travail par leur choix, espérons que ce modèle ne soit pas généralisé chez tous les RUT.

Pour ces pti' chefs qui se conduisent comme les pires de nos grands chefs il n'existe plus qu'une possibilité : Le goudron et les plumes !

Casse-toi pauv'....

Pendant des mois le DA de Verdun a rassuré les personnels administratifs de Verdun, en leur assurant que tous auraient une place dans la nouvelle organisation.

Le couperet est tombé, il manque une place et du coup deux personnels se retrouvent sur des postes supprimés, et un seul poste est mis en appel de candidature.

Explication : « je m'a trompé chef, j'ai compté en ETP (beaucoup de personnels sont à temps partiel) alors qu'il fallait compter en postes organisés ». L'erreur constatée deux jours avant la présentation des listes de noms et des postes supprimé ! Après on ne sait combien de CODIR, d'entrevue, de conférence téléphonique, une telle erreur est-elle possible ?

Plutôt en bon manager, il ne faut pas risquer d'allumer un feu, la où apparemment la contestation existe peu. Un tel mépris des personnels, de leur avenir et de leur vie ne peut inspirer autre chose que du dégoût.

Cette réforme a révélé ce nouveau type de managers décomplexés qui harcèle, diminue, ment, brime, méprise et est parfois même à la limite de l'insulte.

« Le nounours » (surnom donné à une époque au DA de Verdun) s'est transformé en « hyène charognard ». Il obtient par cette attitude la reconnaissance de ses pairs puisqu'une rumeur le place maintenant à Bar le Duc, poste qu'il souhaitait.

Nous n'avons qu'un message à délivrer pour tout le mal qu'il fait, et il suffit de relire le titre de cet article.

Vosges Montagne

Début 2009, les services de terrain de l'agence, c'est 11 UT et 86 triages, soit 97 postes de terrain.

Le 27 avril, on nous annonçait un projet à 7 UT, 56 secteurs forestiers, 7 spécialistes bois, et 2 spécialistes autres, soit 72 postes. Ce projet supprimait 22 postes de terrain.

Début juin le projet semblait être à 9 UT, 63 responsables de secteurs forestiers et 9 spécialistes (1 par UT), soit 81 postes. Ça fait encore 16 postes de supprimés !

Il semblerait que du côté des chefs d'UT et d'un certain nombre d'autres personnels, un seuil « acceptable » soit à 9 UT à chacune 9 triages, sans spécialistes, soit 90 postes de terrain. Ça ferait la perte sèche de 7 postes, soit près de 7% des postes (6,79). On serait au delà de la mesure RGPP de non remplacement d'un départ à la retraite sur 2.

Le projet, visiblement celui de début juin à - 16 postes, sera vraisemblablement présenté au CTPT du 30 juin (ou du 9 juillet) et nous aurons tous été invités à venir nous y exprimer...

Quand vous lirez ces lignes, les objectifs du DT seront connus et plus précis concernant toutes les agences, qui parie sur une bonne surprise ?



la peur donne des "zèles"

On aurait pu croire qu'on était tombé au plus bas, dans les culs de basse fosse avec la dénonciation de nos collègues, sur photos, par les directeurs d'agences et cette fameuse plainte déposée. C'était sans compter sur les ressources (pas humaines) mais exceptionnelles du directeur d'agence de Metz, Monsieur Bainville...En effet, alors qu'aucun autre directeur n'a fui devant ses responsabilités, certains ont même pris la peine de louer une salle plus grande pour recevoir l'ENSEMBLE des personnels, lui a préféré déplacer le lieu de la réunion, dans le plus grand secret, de peur de nous rencontrer...

On appelle cela de la LÂCHETÉ !!!

C'est une fois encore, une fois de plus, une fois de trop, un magnifique mépris vis à vis des personnels et des représentants syndicaux (ce jour là nous étions en intersyndicale CGT et SNUPFEN). En plus de ce mépris c'est un aveux de méconnaissance totale de ses personnels et de leurs capacités à réagir, à

analyser, à écouter...Depuis 8 mois, il nous « martèle » et il est bien le seul, qu'il ne sait rien, et le jour où il peut nous donner de l'information, il va se cacher dans un terrier de peur de nous rencontrer, de peur de nous annoncer les chiffres, de peur de devoir se justifier, de peur de devoir s'expliquer.... C'est pourtant son travail et c'est pour cela qu'on le paye...Mais c'est tellement plus facile de faire réaliser la sale besogne par les autres et de communiquer par mél ou note de service

(menace à la clef) plutôt que d'avoir en face de soi, les personnels, la réalité...

Ce jour là, obnubilé par ses atteintes d'objectifs et de copie à rendre, il a perdu pied, c'est sûr, mais surtout, toute crédibilité vis à vis de l'ensemble des personnels, ceux présents dans l'action ce jour là, mais aussi vis à vis de tout ceux qui se sont tus !!!

Monsieur Bainville, vous n'êtes pas à la hauteur d'un poste à responsabilité !

Meurthe et Moselle

Extrait d'une déclaration lue par des chefs de triage le 18 mai lors d'une rencontre avec le DA

Nous, chefs de triage, venons de prendre connaissance de votre dépeçage du département élaboré et présenté de manière unilatérale à l'issue de la réunion du mercredi 27 mai d'ailleurs contraire à l'esprit de la lettre du DT du 29 avril qui utilise précisément les termes "larges concertations du personnel"

Ce que vous appelez "concertation" a consisté à jeter en pâture une multitude de scénarii destinés à créer de faux espoirs en privilégiant selon les cas une UT au détriment des autres.

La multiplication des projets rendant impossible un consensus vous a permis au dernier moment de sortir de votre chapeau un projet présenté comme définitif avalisé par quelques sous cadres opportunistes.

De plus cette stratégie vous à permis de démasquer d'un côté les contestataires et de l'autre les serviles.

Vous ne pourrez pas nous empêcher de constater que les UT ayant suivi les actions syndicales le plus fermement et le plus durablement sont les plus affectées par ce charcutage. Un trombinoscope de sinistre mémoire vous a peut être permis de les cibler avec plus d'efficacité.

De nombreuses disparités inexplicables (copinage, règlements de comptes, retour sur service rendu, rémunération de docilité, anticipation sur les prochaines fusions d'UT, que sais je... ?) sont flagrantes tant au niveau des superficies que de leur composition et de leur configuration. (Comme en 2002 d'ailleurs). Un exemple parmi d'autres, les deux UT Briey et Pays Haut dirigées par deux ingénieurs ne subissent aucune modification de consistance malgré leurs faibles surfaces relatives.

Contrairement à ce que vous aviez annoncé, les structures intercommunales ne sont pas toujours respectées. Qu'en sera t il au moment du découpage des triages ?

Si nos sources sont bonnes, l'effectif de terrain passerait de 85 triages, 11 UT soit 96 ETP à 69 triages, 5 à 10 spécialistes, 10 UT soit de 84 à 89 ETP. Cette réduction d'effectif de triage (-10%) largement payée comptant par les triages (-19% nous amenant à une surface moyenne arithmétique de 1635.ha) est largement supérieure au 1,5 % annuel régulièrement annoncé. Pourquoi ? D'ailleurs le passage d'un scénario de 7-8 UT à 10 a amplifié la facture pour les triages déjà amputés d'un quart de leurs membres en 2002.

(...)

Depuis longtemps et pendant longtemps, l'exploitation en régie a été une revendication forte du SNUPFEN. Pourquoi ?

Parce que pour nous, une des meilleures façons de pratiquer la sylviculture consiste à réaliser toutes les opérations en forêt, afin d'en maîtriser les aspects sociaux et environnementaux.

La régie, normalement, ce sont des salariés formés, bien rémunérés et travaillant dans de bonnes conditions, pour sortir de la forêt des produits dont les qualités sont connues et qui sont payés à leur juste valeur.

Et aujourd'hui, le projet de la DG est de généraliser l'exploitation en régie. Alors qu'on devrait applaudir, pourquoi cette méfiance et cette envie de dire non ?

Parce que cette direction veut pratiquer une régie d'approvisionnement, pas de valorisation. Alors que pour nous il s'agit de tirer le meilleur parti des produits forestiers qui sortent de la forêt, pour eux il s'agit d'aller chercher ce qu'ils veulent n'importe où et n'importe comment.

Exemples : Un acheteur veut 500 m3 d'épicéa 60 et +, on va les prendre là où ils sont et on fournit... sans savoir si la forêt peut suivre. Le hêtre ne se vend pas et ils veulent du chêne 50 et + (ça on connaît, c'est aujourd'hui), alors on va dans les « bonnes parcelles » vendanger du chêne 50 et +, et tant pis pour le déséquilibre et au diable les générations futures...

Pour nous, la régie est une pratique commerciale qui permet de valoriser au mieux l'acte du sylviculteur en maîtrisant l'exploitation forestière, et surtout les délais.

Pour eux, c'est aller chercher en forêt ce dont ils ont besoin pour faire rentrer du fric dans les caisses en encadrant l'exploitation forestière avec des délais très courts, le client est roi !

Et cette différence fait qu'aujourd'hui, le SNUPFEN est très réticent à la généralisation de leur régie, d'autant plus qu'ils veulent la faire pratiquer par des spécialistes « commerciaux bois » et pas par les forestiers locaux.

Nous revendiquons une gestion forestière basée sur la présence en forêt d'un forestier polyvalent. C'est à lui que doit incomber la mise en œuvre de la régie dans les parcelles dont il a la charge. De toute façon il devra surveiller la qualité des exploitations, alors tant qu'à être présent, autant faire le boulot de A à Z. Ça évite d'être trois intervenants ONF sur la même opération, ça évite des déplacements inutiles, ça évite les conflits.

Si on peut dire oui à une régie couplée avec des contrats d'approvisionnement qui évitent d'avoir des tas de bois au bord des routes sans acheteurs, il convient de maintenir des garde-fous pour préserver la forêt - le respect des aménagements forestiers étant l'un de ceux-ci - et d'adapter la sortie des produits ensuite, sans oublier la valorisation des sous-produits ou des produits momentanément invendables.

Et pas avec des triages à 1800 hectares !

C'est tout un processus qui doit se mettre en place, à taille humaine, de la forêt vers l'industrie, et non l'inverse.

(voir article sur le rapport Puech pages suivantes)

Brèves

Mévente de bois

70% d'invendus lors de la dernière vente dans l'agence Vosges ouest...

Alors pourquoi continuer de marteler ?

Pour être prêt à inonder le marché à la moindre reprise et maintenir des cours bas ? N'y a t'il pas mieux à faire ?

Les bilans communaux

Les années précédentes étaient péniblement établis après maintes vérifications... Cette année faute de personnels ou faute de mauvais chiffres... Ils sont relégués (ou presque) aux oubliettes.

Journée de convivialité

Sans être rancunier, pouvons-nous oublier les plaintes, la chasse aux sorcières, la restructuration faite dans l'opacité, le mépris...

Nous voulons bien participer à ces journées dites de convivialité, mais à une condition qu'il y ait des tartes à la crème et qu'on puisse entarter des personnes qui nous sont chères.

A la vôtre !



Le Rapport PUECH

résumé et brève analyse

rapport PUECH

Le 6 avril dernier, Jean PUECH, ancien ministre, remettait au président de la république le rapport qui lui avait été commandé.

Le 19 Mai, les forestiers lorrains, alsaciens et rhône alpins manifestaient sous différentes formes pour dire leur attachement au service public forestier mis à mal par Sarkozy. Ce dernier, qui n'est pas à une contradiction près, découvrait en visitant SIAT l'importance du bois, mais en faisant l'impasse sur la forêt et ses composantes autres que productives.

notre analyse

Que dit le rapport ? Rien de nouveau, toujours le même leitmotiv sur la forêt sous exploitée et la volonté d'augmenter considérablement les récoltes. A vous de juger...

Morceaux choisis

:-) L'appoint éventuel des forestiers retraités volontaires. En attendant l'arrivée des jeunes générations de techniciens de la forêt et du bois, il est possible d'agir très vite en mobilisant auprès des élus et des services de la forêt, les nouveaux retraités de l'ONF ou des CRPF notamment. Même peu nombreux, ils pourraient faire bénéficier de leur expérience et aider pour les chartes de territoire (CFT), les plans d'approvisionnement territoriaux (PAT) et les plans de développement de massif (PDM), voire à épauler l'équipe municipale à prendre conscience de la situation de gestion et de morcellement des bois et forêts. Ce serait une façon de travailler avec des volontaires

forestiers, comparable à celle des bénévoles des associations de protection de la nature qui ont permis les remarquables résultats des recensements annuels d'oiseaux ou le repérage des zones Natura 2000.

:-) Revoir les directives et orientations régionales en
- raccourcissant d'environ 20 % les âges d'exploitabilités, pour presque toutes les essences,
- recourant à des éclaircies plus fortes, pour accroître rapidement le

diamètre des arbres et la stabilité des peuplements,
- préparant le remplacement de peuplements inadaptés et susceptibles de dépérir, hêtre,
- allongeant la durée de validité des documents de gestion

:-) L'État doit mesurer les graves effets de la disparition du FFN, et se donner cinq ans pour doter à nouveau la France d'un moyen de financement important et stable, non soumis à l'annualité budgétaire.



Vous pouvez consulter le rapport et le discours de Sarko aux adresses suivantes :
<http://www.cabinet-coudert.com/IMG/pdf/rapport-Puech.pdf>
http://www.cabinetcoudert.com/IMG/pdf/Discours_Pdt_Sarkosy_Filiere_foret-bois.pdf

On ne résume pas si facilement un rapport de 70 pages. Aussi nous avons choisi dans un premier temps de reproduire (avec quelques coupes) le résumé contenu en début de rapport, pages 5 à 8.

Les propositions sont page suivante, en italique marquées en début par ••>

La mission

Le 18 décembre 2008 à Darney, Monsieur le Président de la République, Nicolas Sarkozy, confiait à l'ancien ministre Jean Puech une mission sur le développement de la filière forêt-bois française. La lettre de mission du 31 décembre 2008 rappelait clairement l'importance spatiale de la forêt, sa sous-exploitation notable, et le déficit commercial (...)

Le constat général

La forêt française est belle, variée, très appréciée de nos concitoyens et nous offre, tant en plaine qu'en montagne, des paysages d'exception formant un écrin remarqué pour nos activités rurales, de tourisme et de nature. Mais la forêt est aussi la source d'une activité économique faisant vivre près de 450 000 personnes, emplois directs et associés. **Notre forêt est en expansion**, pour partie une forêt productive issue des boisements du Fonds Forestier National, mais aussi pour partie des accrues spontanées au potentiel bois faible, issues de la déprise agricole. Elle est deux fois plus étendue qu'il y a seulement un siècle et demi, assez riche en capital sur pied, sous-exploitée, et d'une grande diversité d'essences ce qui complique l'exploitation et la modernisation de l'aval. Par ailleurs 3,5 millions de Français se la partagent, richesse humaine certes, mais inconvenient aussi, forêt trop morcelée, les propriétaires sont assez difficiles à atteindre et ont pu oublier son potentiel économique.

Un paradoxe :

- la forêt s'étend, c'est un potentiel dormant,
- et l'économie correspondante stagne avec une industrie en souffrance.

Une dynamique nouvelle à créer pour lever des freins

- En forêt, susciter la motivation des forestiers privés, *en développant une animation.*
- Moderniser les scieries, une struc-

ture souvent familiale, avec une insuffisance de capacité d'autofinancement et de trésorerie, à dynamiser vers une plus grande intégration aval, un développement du séchage, et des produits finis avec rabotage...

- *Aider à l'émergence des entreprises d'exploitations forestières*, souvent unipersonnelles, et les rendre plus performantes.

Au moment où des atouts stratégiques apparaissent

- *Une ressource disponible et croissante,*

- *La dynamique du Grenelle et de Kyoto*, tant sur l'énergie renouvelable et le carbone, que sur la construction (HQEE) donnant une place au bois stockant le carbone,

- *Le bois énergie* (ADEME, appels d'offres CRE, fonds chaleur) face au prix élevé à terme d'un pétrole rare, mais en promouvant plus les réseaux de chaleur et les chaufferies proches de la population, que les grosses installations de cogénération au bilan CO2 du transport moins intéressant et en acceptabilité pour la population moins facile.

Ce rapport se veut en totale harmonie avec l'esprit et la lettre du Grenelle de l'Environnement.

I) Les objectifs

De nombreux rapports tous concordants ont été établis sur la forêt depuis 30 ans, mais **sans jamais aboutir, faute d'une vraie volonté politique.**

Les objectifs sont :

- donner à la forêt et au bois toute leur place dans l'économie française,
- développer l'intérêt de nos concitoyens pour le bois, matériau écologique,
- réduire le déficit commercial essentiellement, pâte à papier-meubles-sciages résineux,
- mobiliser la ressource en préservant et développant **environnement et biodiversité**,
- sauvegarder les emplois puis utiliser les potentialités de la ressource pour les développer, **30 000 à 80 000 emplois supplémentaires** dans la filière pour mobiliser 12 puis 21 millions de m3 de

plus, respectivement en 2012 et 2020, échéances fixées par les travaux du Grenelle,

- **créer un véritable esprit de filière**, de la forêt aux entreprises les plus à l'aval, première et seconde transformations jusqu'à l'ameublement,

- enfin **réconcilier les populations locales avec la mobilisation du bois.** (...)

II) Les priorités

Soutenir le développement du bois matériau,

Réduire le déficit, en développant nos sciages (bois d'œuvre).

Développer l'énergie renouvelable en exploitant plus de bois énergie (plan climat).

Les principales priorités pour moderniser la filière et **traiter le déficit commercial**, doivent :

- faire une **gestion plus dynamique de la forêt française**, avec des orientations nouvelles tenant compte du changement climatique et de tempêtes plus nombreuses,
- encourager les intermédiaires dont les **exploitants forestiers**, moderniser les scieries,
- mettre plus de bois dans la **construction** de nos logements,
- développer les **chaufferies, les réseaux de chaleur** et les centrales de cogénération, et mobiliser à cet effet le bois énergie nécessaire,
- développer la **recherche et la formation**, y compris par alternance et l'insertion de nouveaux bûcherons et conducteurs d'engins (80 000 emplois attendus dans la filière),
- communiquer sur l'intérêt du bois et ses avantages de biomatériau, et donner une image plus dynamique de la forêt et des produits qui en sont issus.

III) Propositions

Sans oublier les mesures conjoncturelles pour passer la crise mondiale connue depuis l'été 2008 d'une part, aggravée d'autre part par les effets de la tempête Klaus de janvier, 2009, douze mesures structurelles sont proposées :

1 Propositions pour récolter plus tout en protégeant mieux la forêt française

En un quart de siècle, alors que la production biologique de la forêt française progressait de plus de 30 %, la récolte, restée stable comme la demande, a donc connu un recul relatif d'environ 30 %.

Comment espérer une augmentation de 50 % en dix ans de la récolte par le seul jeu du marché ? Il serait illusoire de vouloir une augmentation de 50 % de la récolte sans une animation et des moyens accrus pour la mobilisation et une vraie politique industrielle.

Au delà des plus grandes forêts déjà sensibilisées, l'action portera plus particulièrement sur les bois de 4 à 25 hectares, et ce faisant, « exploitation par contagion », les petites parcelles s'y rallieront assez spontanément.

- À cet effet, il est proposé :

••> le lancement **d'appels d'offres** pouvant faire émerger des acteurs de mobilisation couvrant la mobilisation de bois d'œuvre, d'industrie et d'énergie, l'animation et la formation, et l'investissement pour une meilleure accessibilité des parcelles, pour l'équipement des entrepreneurs de travaux forestiers, et pour des plates-formes logistiques. Pour cela il convient de créer un **« Fonds Forêt-Bois »**, coût : en moyenne 60 M. d'euros/an sur 6 ans, Une fois le réseau structuré, seuls les acteurs économiques auront à intervenir.

••> créer un titre CO₂, en pourcentage de « mobilisation supplémentaire » sur la mobilisation globale actuelle, négociable pour le forestier vendeur,

- adapter la forêt au changement climatique et à des tempêtes peut-être plus fréquentes pour lui éviter le risque de dépérir, il convient de :

••> **simplifier et unifier les documents de gestion** durable des forêts, et la réglementation. Revoir les directives régionales et accélérer la sylviculture,

••> **Recréer à terme**, avec toute la filière aval, un fonds de **« reboisement et d'adaptation au changement climatique »**, véritable outil de politique forestière de longue durée,

••> adapter le dispositif actuel de Compte d'Épargne Forestière, **CEF**, des **communes forestières** en réduisant sa durée minimale à 3 ans et étendre son bénéfice à la forêt privée pour lever un frein à

la mobilisation et simultanément favoriser l'auto assurance en créant un Compte d'Épargne de Précaution et d'Investissement Forestier, **CEPIF**, notamment pour la reconstitution après tempête.

En résumé, il s'agit d'accorder aux forêts des collectivités et aux forêts privées le bénéfice du même système d'épargne et d'assurance.

2 Propositions pour des usages modernes du bois

- en premier lieu **les scieries**, qui sont d'une taille encore insuffisante face à la concurrence mondiale. Il faut passer à une autre échelle et développer l'intégration, dans la scierie par exemple, jusqu'au séchage, au rabotage et à l'aboutage.

Il est proposé de :

••> lancer un **« Fonds d'Investissement Stratégique Filière Bois »**, par exemple avec notamment l'État, la CDC, des financiers institutionnels, l'ADEME, l'ONF, les Coopératives, des organismes agricoles, des industriels concernés par le bois etc. Montant : 100 à 150 M d'. Ce fonds serait articulé avec le **« Fonds chaleur »** et le **Fonds Forêt-Bois** au niveau des cellules biomasse.

- Faute d'un tarif adapté, comparable au pays voisins, les centrales de cogénération de taille moyenne n'ont pas eu le succès qui aurait pu conduire à structurer la filière d'approvisionnement :

••> tripler le tarif d'achat obligatoire de l'électricité issue de biomasse, sous **3 conditions** : puissance d'au moins 1 MW électrique, incorporation de 50 % de

plaquettes forestières, et garantie d'approvisionnement par les cellules biomasse régionales, **x 3**,

- Les objectifs d'incorporation de bois dans la construction n'étant pas atteint, et la moyenne actuelle dans le bâtiment étant déjà dix fois supérieure au minimum fixé :

••> multiplier par 10 le minimum d'incorporation de bois dans la construction, (minimum fixé dans la loi sur l'air) **x 10**,

L'État exemplaire recommande et s'impose à lui-même dès le plan de relance, le bois dans la construction et assurera la promotion d'un label « bois bâtiment, biomatériau ».

3 Propositions pour développer un véritable esprit de filière

- Nos concitoyens aiment la forêt et le bois, il faut les accompagner dans une adhésion plus

positive à l'exploitation durable de la forêt. Il faut **communiquer** sur la nécessité de la gestion et ceci avec l'appui des élus :

••> intéresser les citoyens à la forêt proche, dans le cadre communal¹ et inter-communal, notamment par une démarche territoriale², et une communication adaptée.

- La forêt souffre d'un manque d'animation pour mobiliser les propriétaires à la nécessité de la gestion et de l'exploitation :

••> engager une forte animation du monde forestier, avec l'Administration, les CRPF, les intermédiaires, ONF, coopératives, experts et, notamment avec des techniciens de mobilisation, sur tout le territoire,

- Un gros retard existe sur les documents nécessaires au bois dans la construction, notamment sur les normes et les essais pour l'obtention d'une garantie décennale :

••> soutenir la recherche économique et technique, les normes et essais, mais aussi la formation aux nouveaux emplois,

- Chacun parle de la filière bois, mais en fait, elle est insuffisamment structurée et solidaire :

••> développer un véritable esprit de filière avec toutes les interprofessions de la forêt et du bois, et les unifier pour créer une véritable solidarité et une efficacité économique et écologique.

Ces douze propositions, couplées avec plusieurs autres mesures détaillées dans le rapport, ont pour objectifs de constituer un **plan ambitieux et cohérent** pour réveiller la « belle endormie » et, tout en préservant et en garantissant la protection de la forêt et en assurant sa biodiversité, de développer la filière forêt-bois française. Ces mesures transitoires devraient lui permettre de devenir un secteur économique performant comme ses voisins européens. Un tel plan ambitieux et soutenu par Monsieur le Président de la République, peut déclencher alors une vraie modernisation de la filière forêt-bois porteuse de rentabilité pour l'avenir.

Sans entrer dans le détail, le rapport Puech précise que « après les assises de la forêt et lors du Grenelle, le ministre de l'agriculture annonça la faisabilité d'une augmentation de la récolte de 12 millions de m³ d'ici 2010 et 21 millions de m³ d'ici 2020 ». Si le rapport semble bien préciser que le potentiel de récolte supplémentaire sera à trouver dans les petites propriétés de 4 à 25 hectares et par « contagion » dans les plus petites, il est à craindre que les objectifs de volume, particulièrement pour 2010, soient difficiles à atteindre sans faire porter un effort particulièrement important sur la forêt publique. Sans préjuger d'autres points du rapport qui poseraient problème, le SNUPFEN entend, par cette motion, attirer l'attention de tous sur le fait que la forêt publique ne pourra être surexploitée pour atteindre les objectifs d'approvisionnement supplémentaire du marché préconisés.

Du rapport, on pourrait extraire des chiffres au hasard. Nous préférons vous livrer l'intégralité de la page 71, soit l'annexe 5 du rapport. On y lit que la récolte actuelle est de 55 millions de m³, qu'en 2012 il escompte 12 millions de m³ en plus, soit 21,8% de la récolte actuelle, et en 2020, il escompte une augmentation de 38,2% avec 21 millions de m³ en supplément. Même si à terme il envisage pour cette augmentation de 38,2 % de prélever plus en forêt privée que publique (+42 % en forêt privée contre + 30 % en publique), on atteindrait quand même près du tiers de prélèvement en plus que maintenant !

Annexe 5 Simulation de disponibilité supplémentaire et de mobilisation selon le type de propriété

Disponibilité supplémentaire = disponibilité totale moins consommation (récolte totale estimée)

Ventilation de la disponibilité supplémentaire en Bois d'œuvre (BO), Bois d'Industrie et Bois Energie (BIBE) selon les types de propriété et les classes de surfaces : cette ventilation est faite, **sous toutes réserves**, à partir :

- des données du rapport CEMAGREF, de fin 2007 « Disponibilités en biomasse forestière pour des usages énergétiques et industriels en France »,
- des volumes commercialisés du SCEES 2004
- des volumes bois de feu CEREN 2001 (pour l'essentiel autoconsommés).

Ces disponibilités hypothétiques globales, à défaut d'autres critères, ont été réparties au prorata des surfaces par classe de propriétés (sans pondération pouvant découler d'autres hypothèses).

Forêts France	Surfaces		Récolte SCEES		Récolte tot. SCEES+BF		Disponibilités (CEMAGREF) supplément. en Mm ³				Forêts France	Exploitation suppl. Objectifs 2012 et 2020				
	Types	Surf. Mha	% F/ha	Récol. Mm ³	Mm ³ /Mha	Mm ³ +BF	Mm ³ /Mha	BO	BIBE	Tot.		%	Types	2012 Mm ³	2012 % 5	2020 Mm ³
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
F.Dom	1,8	11,8	6,6*	3,9	8,2	4,6	2,1	1,5	3,6	11,6	F.Dom	1,25	15,2	2,1	25,6	
F.Coll	2,8	18,4	7,9**	3,4	11,1	4	2,8	2	4,8	15,5	F.Coll	2,25	20,3	3,6	32,4	
F.Pub	4,6	30,2	14,5	3,6	19,3	4,2	4,9	3,5	8,4	27,1	F.Pub	3,5	18,1	5,7	29,5	
>25 ha	5,1	33,5	11	2,2	19	3,7	4,1	6,8	10,9	35,2	>25 ha	4,8	25,3	7,3	38,4	
4-25ha	3,3	21,7	6,6	2	11,5	3,5	2,7	4,4	7,1	22,8	4-25ha	3,2	28	5	43	
1-4 ha	1,4	9,2	2,5	1,8	4,2	3	1,1	1,9	3	9,7	1-4 ha	0,5	0,1	2	47,6	
<1 ha	0,7	4,6	1,1	1,6	1	1,5	0,6	1	1,6	5,2	<1 ha	0	0	1	100	
T.Priv	10,6	69,7	21	2	35,7	3,4	8,4	12	22,6	72,9	T.Priv	8,5	23,8	15,3	42,8	
T.Gén	15,2	100	35,5	2,4	55	3,6	13,4	17,5	31	100	T.Gén	12	21,8	21	38,2	

* : objectifs 2007/2011 F.Domaniales : 7,5 et ** : objectifs 2007/2011 F. Communales : 8,4

À la récolte **commercialisée** (colonne 3, SCEES) il convient d'ajouter la récolte **autoconsommée** (non déclarée) portant sur le bois de Feu (BF) **estimée à environ 20 Mm³** soit un total (colonne 5) de **55 Mm³** (soit 70% du volume estimé enquête CEREN 2001). *Hypothèses* : ce BF non enregistré augmente 55 % la récolte SCEES (25% FD, 40 % FC et 70 % F. Priv.)

Hypothèses retenues pour la ventilation de la consommation :

- Privé : 65 % BO, 60 % BIBE, 80 % auto consommé BF
- Public : 35 % BO, 40 % BIBE, 20 % auto consommé BF.

Nota 1 :: pour calculer la disponibilité supplémentaires par classes de surfaces, il aurait fallu pouvoir disposer de données de l'IFN pour ces mêmes catégories, statistiques qui n'existent pas.

Nota 2 : la **surface supplémentaire à mobiliser ne figure pas** dans ce tableau, notion très délicate : le volume par ha à sortir une année donnée peut varier de 15 à 200 m³m selon la richesse du stock et selon qu'il s'agit d'une éclaircie périodique ou d'une coupe rase, même pour des forêts « oubliées ».

Nota 3 : le quart du disponible supplémentaire serait en forêt dite « publique » où le stock sur pied est plus élevé (12 % en F D et 16 % en FC), et trois quart en Forêts Privées.

Nota 4 : la mobilisation attendue pour les projets d'électricité, est à rechercher dans le BIBE (colonne 8). Les colonnes 12 à 15 tiennent compte des retards d'application (suivi environ 70 % en moyenne) des aménagements et des PSG. Plus la forêt est de petite dimension, plus il y aurait de progrès à faire. Ces catégories, 1 à 4 ha et surtout moins de 1 ha, seront très difficiles à toucher et à mobiliser, mais connaîtront une « **exploitation par contagion** », avec une coupe voisine mécanisée en cours.

Une esquisse de répartition de la mobilisation supplémentaire correspondant aux objectifs du Grenelle de l'Env. (21 Mm³ dont 9 BO + 12 BIBE) est donnée *sous réserves* en colonnes 12 à 15. **L'offre sera programmée et présentée à la vente sous réserves d'une demande du marché, et, vu la crise 2008/09, du recul actuel de la mobilisation pouvant décaler les programmes.**

il faut savoir dire non, ce sont les esclaves qui disent oui

André MALRAUX

La restructuration ONF

Témoignage

Nous sommes TOUS concernés par un poste à bascule, à cours ou moyen terme : ceux qui sont directement concernés là tout de suite, dans les semaines qui viennent, mutation forcée, spécialisation forcée, et les autres. Dans deux ans, ce sera un nouveau PPO : les analystes payés à prix d'or démontreront que cette réorganisation ne fonctionne toujours pas, que nous sommes toujours en déficit, et endettés en prime, et concluront qu'il faudra encore supprimer des postes, réduire les effectifs, réorganiser les choses en vue d'arriver non seulement à l'équilibre financier, mais aussi à faire des bénéfices. Comme à chaque PPO. Avec en prime l'obligation de développer toujours plus le bois énergie, de chauffer les HLM à la plaquette, de préférence en mécanisant au maximum les exploitations. Nous

n'arriverons pas à répondre aux exigences du Grenelle, à produire plus avec moins de personnels, encore moins à préserver mieux, et le code forestier risque d'être un gros boulet pour les objectifs de "gestion durable" du gouvernement. A croire que l'objectif est tout simplement de faire sombrer l'Office, de démontrer qu'il n'a plus lieu d'être en le vidant. Nous sommes tous sur la sellette, la forêt publique aussi.

C'est maintenant qu'il faut dire NON, demain, il sera déjà trop tard...

Issue du concours externe 2008, j'ai pris mes fonctions ce 1er avril 2009 et mon poste est déjà supprimé.

En fait, c'était bien un poisson d'avril.

Il y en a qui doivent partir au bout de 6 mois et d'autres qui se font éjecter de leur poste au bout de 12 ans de bons et loyaux service, 12 années à travailler sans relâche sans jamais compter leurs heures. Mais voilà qu'aujourd'hui, une de "mes forêts", noyau dur de mon triage que je partage avec un de mes collègues passe sur une UT voisine. REEQUILIBRAGE ! nous dit on, ce n'est pas de leur faute ! Et moi qu'est ce que je deviens? Je pense que personne ne se pose de question sur le ressenti des personnes qui se font ainsi virer au bout de 12 ans (je comprends que cela fasse également très mal au bout de 6 mois et je compatis).

Il paraît que tout devait se faire dans la concertation !!!

Pour dire non, il faut, que sans exception, nous disions TOUS NON, même ceux qui ont sauvé leur peau pour cette fois ci.

La synthèse en chiffres

1986		2008		Projet 2010		Nombre suppressions	
Secteurs	141	UT	59	UT	51	-8	-13.6%
Triages	637	Triages	488	Secteurs forestiers	377	-111	-22.7%
				Spécialistes	60	+60	
Total	778		547		488	-59	
			-231				

Soutien pur	134	Soutien pur	107	-27	-20.1%
Soutien production	97	Soutien production	84	-13	-13.4%

Il convient d'ajouter les personnels techniques déjà spécialisés en agences

Echos du XVème congrès

Le XV^{ème} congrès du SNUPFEN-Solidaires s'est tenu du 25 au 29 mai à Evian, 70 représentants du SNU se sont retrouvés pour discuter de l'action du syndicat durant les 4 dernières années et débattre des orientations pour les années à venir.



La Lorraine était représentée par son secrétaire régional, et cinq délégués, délégation à laquelle il faut ajouter nos deux représentants sortants au Bureau National.

Le congrès a résolument validé son ancrage dans un syndicalisme de transformation sociale, " pour le droit des salariés contre la loi des patrons".

De nombreux jeunes faisaient partie des délégations, c'est un espoir pour le syndicalisme forestier et nous appelons de nos vœux une implication toujours plus active, de tous ceux qui pensent, jeunes ou moins jeunes, que la forêt ne se réduit pas à une marchandise mesurable en Keuros, les aspects forestiers qui nous

touchent tous au premier chef, n'étant que l'illustration d'une tendance à l'œuvre dans tous les domaines de la société.

Le congrès a fait l'analyse que les bouleversements en cours à l'ONF, au-delà du discours affiché (intra-forêt ment ! Intra-forêt ment ! Intra-forêt est bêtifiant !) amène inexorablement notre boîte à s'éloigner toujours plus des préoccupations de gestion globale d'un patrimoine commun (et donc des attentes de la société) pour ne plus se préoccuper que de sa propre rentabilité, afin de devenir à court terme une entreprise privée de service aux clients solvables. D'ailleurs l'ouverture aux forêts privées, (pour la mobilisation des bois) récemment

accordée à l'ONF, contient en filigrane la mise en concurrence de l'ensemble des acteurs de la gestion forestière (experts, Véolia environnement ...) c'est à court terme la fin du régime forestier (d'ailleurs déjà mis en cause ce printemps).

Nous avons pu aussi nous replonger dans une histoire originale d'un conflit des années 73 : Celui des LIP à Besançon. Conflit qui dura plusieurs années et qui fit peur au pouvoir de l'époque, car les ouvriers sûrent montrer qu'ils pouvaient finalement se passer de patrons. Après le visionnage d'un film sur l'histoire des LIP, nous avons pu débattre avec le leader de l'époque Charles Piaget (ci-contre, à gauche), personnage qui force le respect par la valeur de son engagement et s'il fallait retenir une phrase de lui, ce serait « La réussite d'un mouvement syndical, c'est de ne plus avoir besoin de leader, ou tout du moins que leur voix ne compte plus qu'une »

Un congrès porteur d'avenir pour le SNU, mais aussi et surtout pour la défense de nos valeurs et celles des salariés au service de la forêt publique.



Charles PIAGET discutant avec Laurent NAKOULMA (Burkina Faso) et René MONTAGNON.

Pourquoi la direction s'empresse de réunir le CHST ? Au programme de la journée du 24/6/09 : peinture, médecine du travail... Rien sur les bouleversements sociaux dans la boutique ni sur les conséquences pour les personnels. (Il n'y a pas eu de grèves, pas de blocages de martelages, pas de plaintes à l'encontre de 87 lorrains...) Mais par contre un point est crucial pour la direction :

La mise en place des cellules d'accompagnement

La restructuration va faire beaucoup de casses. Nous voyons apparaître les premiers tableaux des personnels à recaser...

Des nombreuses personnes sont pré ciblées pour un départ à la retraite ou une mutation dans les prochains mois... Mais comme chacun souhaite partir dans les meilleures conditions financières, et bien ça coïncide et c'est normal.

Nos patrons en grands managers ont décidé de laisser les personnels s'écharper entre eux, espérant qu'ils feront le sale boulot à leur place. Et à l'arrivée, qu'est ce que ça va donner ?

Les cadres ne pourront pas panser toutes les plaies dans tous les services. Une enquête sur le climat social par l'intermédiaire des médecins du travail va bientôt être restituée au CCHS. Les premiers échos sont alarmants.

Alors, la grande idée, c'est d'essayer d'impliquer les organisations syndicales dans la mise en place de cette réforme que ce soit en amont (message de la DG du 22 /2/09) ou en aval pour éteindre le feu localement. L'idée, c'est donc la mise en place d'une cellule d'accompagnement territoriale.

Cette cellule a été demandée par les organisations syndicales lors de situations exceptionnelles afin de comprendre et répondre aux mieux à la détresse de personnes en difficultés. La première cellule d'accompagnement a été mise en place en 2007/2008 dans le Sud Ouest suite à un deuxième suicide sur une même UT en 18 mois. La direction détourne l'objectif initialement fixé.

Mais, elle n'en est pas à son premier coup d'essai.

En effet, elle a déjà utilisé le CCHS pour vendre son projet d'instruction sur le martelage. Sous prétexte de diminuer la contrainte physique de l'opération, elle vise en fait à faire des gains de productivité.

Au Snupfen, nous refusons de travailler sur le mal-être au travail en faisant l'impasse sur les causes véritables qui sont pourtant connues : l'organisation du travail et la perte de repères dans la communauté de travail. Le reste n'est qu'emplâtre sur une jambe de bois.

Congrès du SNUPFEN-Solidaires Motion d'actualité concernant la mise en place de la cellule sociale territoriale

Les changements d'organisation et la dégradation sociale à l'ONF ne sont pas sans conséquences sur la santé physique et psychique des personnels.

Un plan d'action pour l'accompagnement des personnels en difficulté, validé par le CCHS, se met en place. Il propose des outils dont la création de cellules sociales territoriales (en DT CentreOuest réunion le 18 mai 2009). Elles sont sensées assurer un rôle de veille et d'alerte sur les problèmes liés à la souffrance au travail.

Pour avoir siégé à la première réunion, nous nous demandons si cette instance ne sert pas à cautionner la DG qui se donne bonne conscience à travers elle.

De plus, vu le refus de négociation de la DG nous doutons de sa réelle efficacité.

Donc, nous soumettons au débat les questions suivantes :

- **Devons-nous siéger dans ce type d'instances ?**
- **Si oui, comment nous y impliquer ?**

La réponse du congrès a été de demander aux élus CHS de faire un memento à usage des militants régionaux.

SNUPFEN : COTISATIONS 2009

Catégorie	Cotisation	Catégorie	Cotisation
CDF2, Adjoints Adm	132 euros	CATE	240 euros
CDF1, CDFP2, AAP2	144 euros	Att Administratif	252 euros
CDFP1, AAP1	156 euros	IAE	264 euros
TO	168 euros	Att Princ 2Cl	288 euros
TSF, SACN	180 euros	IDAE, chef de mission	336 euros
TPF, SACS	204 euros	IGREF, Att Princ 1Cl	348 euros
CTF, SACE	216 euros	ICGREF, IGGREF	420 euros

Stagiaire 1er poste : 50% de la cotis du grade

Retraités, veuves, veufs : 50 %

Temps partiel : cotisation du grade x % du temps travaillé. Salariés de droit privé : 0,75 % du salaire net
Agents non imposables (hors avantages liés aux placements) : 34 % de la cotisation du grade (fournir copie de l'avis d'imposition. Rappel : 66 % des cotisations sont déductibles des impôts.

Trésorier régional : Jean Etienne BEGIN - MF de Wuisse - 57170 WUISSE - Tél : 03.87.86.22.71

mondaine !!!

Bonne retraite Odile. Avec nos remerciements pour ton investissement militant au SNU.

A bientôt... en manif !



Les résultats du test de la page d'en face (à lire après avoir fait le test)

C'est la chute, vous êtes pessimistes et déprimés, vous ne dormez plus, pour certains les anti-dépresseurs font partie de leur quotidien. Tous les voyants sont au rouge. Vous vous êtes isolés, alors que le seul remède pour vous serait le contact, la communication. Venez vite nous rejoindre, car pour vous il est grand temps de vous syndiquer. Au syndicat, même dans la lutte, on connaît, l'humour, la convivialité, le partage et cela nous permet de garder un vrai regard sur la vie et le monde.

Vous avez obtenu un maximum de C :

Dans l'épreuve, vous savez vous unir pour combattre pour ne laisser personne sur la touche. Le sens de l'équité vous caractérise. Vous êtes sans doute syndiqué. La franchise et parfois les coups de gueule vous dynamisent. Cependant vous devez faire attention aux addictions. Pour certains vous avez un petit faible pour l'alcool et le tabac, mais à priori vous maîtrisez très bien votre seuil de tolérance.

Vous avez obtenu un maximum de A :

Vous êtes RGPfiste opportuniste, votre cas est hélas incurable. Vous êtes probablement atteint de sarkozyte naincolastus, vous êtes programmé pour le « gagner plus en cassant plus ». Le virus est apparu en 2008 à Poitiers sous sa forme primaire drégonum fillonus. Vous êtes condamné à être le bon petit soldat RGPfégien. Cependant à défaut de vaccin, les dégâts peuvent être atténués avec CnH2n+2 en application locale.....(la vaseline)

Vous avez obtenu un maximum de B :

Bulletin d'adhésion au SNUPFEN

NOM _____

Prénom _____ Grade _____ Groupe et échelon _____

Adresse _____

Le _____ Signature : _____

Ce bulletin est à envoyer à Jean-Etienne BEGIN, MF de Wuisse, 57170 WUISSE

ATTENTION : L'adhésion n'est effective qu'après le versement de la cotisation ou signature de l'autorisation de P.A.C auprès du trésorier régional (n'oubliez pas de joindre alors un RIB ou un RIP)

ETUDE COMPORTEMENTALE PERSONNALISEE RGPP

L'été est là, les tests sont de retour dans tous les mags, BQF, pour la plage vous offre le vôtre. Répondez spontanément aux questions. Période testée à partir d'octobre 2008.

VOTRE SOMMEIL

- C Vous vous réveillez souvent la nuit.
 A Vous dormez comme un bébé
 B Vous faites des cauchemars, votre sommeil est agité

A VOTRE REVEIL

- B Vous avez la pêche, car en vous rasant ou maquillant, dans la glace vous vous voyez super manager
 A Vous n'êtes pas du tout motivé, vous vous rasez ou vous maquillez un jour sur deux
 C Vous avez la patate mais dans la tronche, vous ne vous rasez plus du tout, vous avez jeté votre trousse de maquillage.

VOTRE ALIMENTATION

- C Votre consommation d'alcool et/ou de tabac augmente
 A Manger reste pour vous un plaisir épicurien
 B Comme dans votre travail, vous vous empiffrez de tout ce qui vous paraît bon ou vous est offert.

MUTATION

Vous seriez prêt à être muté dans un rayon de :

- C Vous n'osez même pas y penser
 A 20 km maxi
 B 500 km et + ma carrière passant avant ma vie privée

RECONVERSION

Faire autre chose que de la gestion forestière durable

- B Vous laissez indifférent, vous êtes avant tout carriériste, voire opportuniste
 A Vous retirerait tout dynamisme car c'est avant tout votre passion
 C Vous préférez ignorer ce risque car c'est au collègue que ça arrivera pas à vous.

REACTION /ACTION FACE A L'ARBITRAIRE DE LA REFORME

- A Le remède pour vous est l'action dans la solidarité
 B Sauve qui peut, vous sautez dans le premier wagon qui passe en écrasant les autres, on vous paye pour ça.
 C Pour vous, il n'y a rien à faire, mais comme vous avez toujours eu de la chance et été pépère au boulot, vous vous dites que vous ne craignez rien.

FACE A UN EVENEMENT GRAVE

- C Vous vous repliez sur vous même et essayez de l'ignorer.
 A Communiquez avec les autres vous donnera la force de réagir puis d'agir
 B Vous faites confiance à votre égo, vous pratiquez la méthode Coué et le mépris des autres est votre carburant.

LE BONHEUR

Pour vous c'est :

- B Un bon compte en banque et avoir une personnalité dominante
 C Le bonheur ça n'existe pas ou c'était hier
 A Il ne peut pas y avoir de bonheur sans partage.

Résultats ci-contre

